

LE CENTRE DES PREMIÈRES NATIONS NIKANITE : ÉCOUTER LE MILIEU POUR COMPRENDRE LES BESOINS COMMUNAUTAIRES ET MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES AUTOCHTONES

Depuis la Déclaration de principes déposée en 1972 par la Fraternité des Indiens du Canada formulant la demande impérative voulant que les Autochtones se réapproprient leur éducation et soient maîtres des décisions qui y sont relatives (Fraternité des Indiens du Canada, 1972), nombreuses sont les initiatives qui se sont insérées dans cette perspective. En effet, même si un important écart persiste entre le niveau d'éducation des Autochtones et celui des non-Autochtones¹, les consciences s'éveillent à cet égard et les efforts déployés pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples se multiplient. Certes, avant d'en arriver à un système éducationnel autogouverné et sous l'entière responsabilité des Premières Nations, modèle répondant à ce qu'a plus récemment suggéré le Conseil en éducation des Premières Nations (2013), ce sont des initiatives à plus petite échelle qui nourrissent le projet, d'où l'existence de structures comme le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Un historique de l'implication de l'UQAC en matière d'éducation chez les Premiers Peuples

Préalablement au mouvement d'affirmation identitaire en matière d'éducation chez les Premiers Peuples et au repositionnement idéologique qui en a résulté, l'UQAC, notamment

du fait de sa proximité géographique avec certaines communautés innues, s'impliquait déjà dans le domaine. À son offre de formation figuraient des cours thématiques en histoire des Premières Nations ainsi que des projets de recherche en la matière, en plus d'une offre de services enrichie pour les étudiants autochtones. Il reste que c'est sa participation au projet du Collège Manitou, à partir de 1973 et jusqu'à la cessation de ses activités en 1978, qui a constitué la pierre angulaire de son engagement et du développement de son expertise quant à l'enseignement universitaire aux étudiants des Premières Nations. De façon générale, le projet du Collège Manitou (dont le centre administratif se situait à La Macaza, dans les Hautes-Laurentides) visait la formation postsecondaire d'étudiants autochtones, et ceci autant que possible dans leur langue maternelle (Janin, 2011). L'implication particulière de l'UQAC consistait à offrir un programme de six semaines aboutissant à l'obtention d'un certificat qualifiant l'étudiant pour enseigner en milieu autochtone. Certes, le projet a pris fin pour maintes raisons, notamment l'arrêt des subventions à la suite de divergences de visions administratives (Gauthier, Bacon et Riverin, 2013), mais l'expertise développée par l'UQAC grâce à ce projet n'a cessé d'être transmise et bonifiée depuis, principalement en ce qui concerne la formation d'enseignants autochtones.

Du Centre d'études amérindiennes au Centre des Premières Nations Nikanite

C'est en 1991 qu'est mis sur pied le Centre d'études amérindiennes, première structure officielle à l'UQAC dédiée aux Premières Nations et qui tracera les jalons du Centre des Premières Nations Nikanite que l'on connaît aujourd'hui. L'implantation du Centre d'études amérindiennes à l'UQAC visait la consolidation des liens entre l'Université et les communautés autochtones, ainsi que la centralisation des démarches administratives et pédagogiques. S'il a cédé sa place au CPNN, on peut dire que ce premier a ébauché les grandes lignes de l'instance actuellement en place, bien que le changement de nom de 2009 ait entraîné une réorganisation de sa mission. Le CPNN d'aujourd'hui mise désormais sur les aspects suivants : la formation des étudiants universitaires autochtones par l'offre et la création de nouveaux programmes d'études leur étant spécialement destinés, la mise sur pied de projets scientifiques rattachés à la culture autochtone et leur diffusion, ainsi que la création de services spécifiques favorisant la réussite des étudiants autochtones (activités d'accueil, d'encadrement, de consultation, d'information et de soutien pédagogique). Les deux partenaires financiers majeurs qui soutiennent les activités du CPNN sont l'UQAC et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).





Miriam Blackburn,
doctorante en
psychologie clinique et
contractuelle au Centre
des Premières Nations
Nikanite, UQAC



Roberto Gauthier,
professeur et directeur
du module d'éducation
au préscolaire et
d'enseignement au
primaire, UQAC



Marco Bacon,
directeur du Centre
des Premières Nations
Nikanite, UQAC



À la base de ces démarches concrètes se trouve une philosophie bien ancrée, d'où l'appellation Nikanite, qui signifie « va de l'avant » en langues innue et attikamek, et qui est éloquente en ce qui concerne les visées du CPNN.

Les étudiants du CPNN

Depuis l'inauguration, en 1991, de cette première instance officielle à l'UQAC, ce ne sont pas moins de 1349 étudiants des Premières Nations qui se sont inscrits à l'un ou à l'autre des programmes offerts par notre organisation. De ceux-ci, 535 sont aujourd'hui détenteurs de l'UQAC. Sous la présidence du directeur du CPNN, ils discutent ensemble des besoins sociaux et éducationnels des communautés, des moyens de favoriser l'accès aux études supérieures aux membres des Premières Nations et de l'efficacité des programmes mis en place au CPNN. À la lumière des discussions, des décisions administratives sont prises, et ce, en concordance avec la réalité « terrain » des étudiants universitaires autochtones et des acteurs qui œuvrent auprès d'eux. D'ailleurs, l'embauche d'un directeur issu des Premières Nations n'est pas étrangère à cette volonté de prendre des décisions représentatives de ce qui se déroule vraiment dans les milieux communautaires.

Le Conseil pédagogique en tant qu'entité décisionnelle

La démarche décisionnelle qu'a adoptée le CPNN, à savoir, le Conseil pédagogique, repose sur des valeurs fondamentales pour notre structure, soit la mobilisation, la coconstruction et l'autodétermination. C'est donc au moins deux fois par année que le

CPNN met en commun son expertise avec celle d'autres acteurs importants de la réussite et de la persévérance scolaires des étudiants autochtones, et ce, en les invitant à l'UQAC pour une séance du Conseil pédagogique. Ces acteurs sont, en fait, des représentants en éducation des principales communautés desservies par le CPNN, des professeurs qui enseignent dans des programmes s'adressant aux étudiants des Premières Nations, des collaborateurs et employés du CPNN, et, cela est incontournable, des étudiants universitaires autochtones de l'UQAC. Sous la présidence du directeur du CPNN, ils discutent ensemble des besoins sociaux et éducationnels des communautés, des moyens de favoriser l'accès aux études supérieures aux membres des Premières Nations et de l'efficacité des programmes mis en place au CPNN. À la lumière des discussions, des décisions administratives sont prises, et ce, en concordance avec la réalité « terrain » des étudiants universitaires autochtones et des acteurs qui œuvrent auprès d'eux. D'ailleurs, l'embauche d'un directeur issu des Premières Nations n'est pas étrangère à cette volonté de prendre des décisions représentatives de ce qui se déroule vraiment dans les milieux communautaires.

Les programmes offerts

Au cours des années, maints programmes se sont greffés au cursus

du CPNN. Ce sont désormais huit champs d'études qui sont couverts par ces programmes, tantôt sous la forme d'un baccalauréat, tantôt sous la forme d'un certificat ou d'un programme court². Ces programmes concernent :

- L'enseignement en milieu scolaire des Premières Nations;
- La technolinguistique autochtone;
- Les études pluridisciplinaires;
- La relation d'aide;
- Le développement socioéconomique;
- La comptabilité financière;
- Le français écrit;
- L'histoire des Premières Nations.

Mais au-delà de l'offre d'une variété de programmes, rejoindre les étudiants là où ils sont pour accroître l'accessibilité aux études universitaires est devenu une démarche incontournable pour l'atteinte des objectifs du CPNN au fil des ans. Si plusieurs cours sont offerts au campus principal de l'UQAC, d'autres le sont dans des campus plus accessibles aux étudiants originaires des communautés situées en périphérie de Saguenay. On parle ici, entre autres, des campus de Sept-Îles et de Saint-Félicien, qui couvrent respectivement les régions de l'est de la Côte-Nord et du Haut-Lac-Saint-Jean. De surcroît,



la formation à distance par le recours aux technologies informatiques est une stratégie d'enseignement qui semble avoir fait ses preuves au CPNN lorsqu'il est question de surmonter des contraintes géographiques, tout comme l'enseignement directement en milieu autochtone par des professeurs de l'UQAC. En effet, il n'est pas rare que des enseignants, pour la plupart allochtones, aillent offrir des cours dans les communautés comme Manawan, Uashat, Mashteuiatsh ou Wendake; c'est souvent dans un contexte d'enseignement du français en tant que langue seconde que les enseignants se déplacent ainsi, vu l'approche pédagogique spécifique qui y est associée et qui requiert des interactions en présentiel.

L'équipe et les partenariats

L'équipe du CPNN est constituée d'un nombre assez restreint d'employés : un directeur, une chargée de gestion, un coordonnateur du projet Innu Meshkenu et une secrétaire de direction. Le CPNN n'est évidemment pas la seule organisation à être sensible à la persévérance et à la réussite scolaires chez les Premiers Peuples et à avoir développé une certaine expertise dans le domaine. Il n'est donc pas rare que le CPNN s'associe à d'autres acteurs, majoritairement (quoique non exclusivement) de l'UQAC. Notamment, l'École de langue française et de culture québécoise de l'UQAC est un partenaire de premier plan quand vient le temps d'offrir aux étudiants un perfectionnement en français en tant que langue seconde. Le Centre du savoir sur mesure de l'UQAC et le CPNN s'associent à leur tour lorsqu'il est question de programmes universitaires spéciaux qui engendrent des contraintes et des horaires particuliers afin de répondre à des besoins propres à la réalité autochtone en milieu communautaire ou universitaire. Il arrive également que le CPNN embauche des étudiants de l'UQAC en tant qu'assistants de

recherche, réviseurs linguistiques ou pour amener une aide supplémentaire lors de projets d'envergure. De même, des organisations externes au milieu universitaire, comme le Centre d'amitié autochtone de Saguenay ou tout établissement scolaire de la région qui accueille des étudiants autochtones, sont des collaborateurs fort importants.

Les initiatives de valorisation socioidentitaire

Les démarches dans les domaines pédagogiques et scientifiques seraient incomplètes si elles n'étaient pas apparées à des activités de valorisation socioidentitaire. Conséquemment, pour faire connaître la culture autochtone, pour mettre en lumière son omniprésence dans le milieu universitaire et pour former et sensibiliser le personnel et les étudiants à son égard, maintes activités interculturelles sont au programme du CPNN, que voici :

- Des séances de cinéma « Ciné-Nikanite » sont offertes à la population universitaire, en plus de plusieurs conférences, lesquelles touchent des aspects variés de la culture autochtone;
- Des semaines, comme celle intitulée : « Sous le shaputuan », s'adressent à tous ceux qui souhaitent aller à la rencontre de la culture autochtone et qui sont friands de nouvelles connaissances et expériences la concernant;
- La marche d'envergure Innu Meshkenu, initiative du docteur Stanley Vollant, est coordonnée sur les plans logistique, financier et pédagogique par le CPNN;
- Les Camps carrière santé jeunes des Premières Nations invitent les jeunes de troisième, quatrième et cinquième secondaire des communautés à passer une semaine à l'UQAC, au cours de laquelle on leur propose des activités visant à développer leur intérêt pour des carrières en santé et pour les saines habitudes de vie.

Conclusion

Le CPNN est une structure administrative qui s'inscrit dans la philosophie de prise en charge de l'éducation par les Premiers Peuples. Bien qu'il ne soit pas, dans les faits, une institution autonome, il est par contre un bel exemple de collaboration structurelle entre une entité administrative autochtone et une institution d'éducation supérieure allochtone. Et si, dans le discours public, les références aux interactions entre Autochtones et Allochtones tendent à se faire selon des perspectives oppositionnelles (ce que l'on ne peut que déplorer par ailleurs), il est clair que l'histoire du CPNN en est un contrexemple probant. L'ouverture, la confiance et la souplesse démontrées par l'UQAC, jumelées à l'esprit collaborateur, à l'intégrité, à l'audace et au dynamisme de l'équipe du CPNN ont permis le déploiement d'efforts considérables en matière de persévérance et de réussite scolaires chez les Premiers Peuples.

¹ Selon Richards (2011), 8,6 % des Autochtones âgés de 25 à 34 ans seraient détenteurs d'un diplôme universitaire, contre 27,8 % de la population non autochtone du même groupe d'âge

² Voir en annexe pour la liste des programmes offerts



Annexes

Les programmes menant à une attestation universitaire
Programme court de premier cycle d'intervention en apprentissage d'une langue autochtone
Programme court de français écrit
Programme court de premier cycle en comptabilité financière
Programme court de premier cycle en développement économique
Programme court de premier cycle en relation d'aide
Programme court de premier cycle en français écrit langue seconde pour les Premières Nations
Programme court de premier cycle en développement du langage chez les enfants des Premières Nations
Programme court de premier cycle en histoire et culture des Premières Nations

Les programmes menant à un diplôme universitaire
Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire
Certificat en formation d'aides-enseignants en milieu autochtone
Certificat en formation de suppléant en milieu scolaire autochtone
Certificat en études pluridisciplinaires
Certificat en technolinguistique autochtone
Certificat de perfectionnement en transmission d'une langue autochtone
Certificat en gouvernance des Premières Nations (à venir)
Programme court de formation de passeurs culturels des arts des Premières Nations « UITAMO » (à venir)

Programmes d'études sous la responsabilité du Centre des Premières Nations Nikanite, offerts par l'Université du Québec à Chicoutimi.

Références

Conseil en Éducation des Premières Nations. (2013). *Une éducation de qualité pour tous les citoyens des Premières Nations*. Wendake, Canada : auteur.

Fraternité des Indiens du Canada. (1972). *La maîtrise indienne de l'éducation indienne. Déclaration de principes présentée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien*. Ottawa, Canada : auteur.

Gauthier, R., Bacon, M. et Riverin, S. (2013). Le rôle historique de l'UQAC dans le cadre de la formation des maîtres autochtones. Dans G. Maheux et R. Gauthier (dir.), *La formation des enseignants inuits et des Premières Nations* (p. 253-263). Québec, Canada : Presses de l'Université de Montréal.

Janin, A. (2011). Le collège Manitou (1973-1976), un premier exemple d'éducation postsecondaire en contexte autochtone au Québec. Dans C. Lévesque et B. Sioui (dir.), *Cahiers dialog. n° 2011-02 : Parlons de l'éducation des Autochtones au Québec* (p.12-18). Montréal, Canada : Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones/Institut national de la recherche scientifique.

Richards, J. (2011). *L'éducation des Autochtones au Québec : Un exercice d'analyse comparative*. Toronto, Canada : Institut C.D. Howe.

